



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission : FP802-160122/1
Date de clôture : Vendredi 16 Septembre 2016
Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00 (HAE)

Titre: **Travaux de remplacement du système de balisage lumineux des pylônes de télécommunications**

Lieu des travaux: Multi-sites, QC

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre ;
2. Devis (Description des services requis) ;
3. Dessins/Plans (10 Annexes en total);
4. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**pages 3 &4, Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire**)
5. Ventilation des coûts du prix forfaitaire. (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement #1 – Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**

S'il vous plait envoyer toutes soumissions électroniques à :

Lynda.coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement #2 – Pour la garantie de soumission **UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Lynda Coulombe
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent, Poste 9W079
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 993-2839



VEUILLEZ NOTER :

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

Toute soumission reçue après la date ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, dans le cas où l'appel d'offres et la ou les révisions sont reçus avant la Date de clôture de la soumission.

LA PORTÉE DES TRAVAUX :

La portée des travaux englobe la fourniture de l'ensemble des installations, la main-d'œuvre, les matériaux et l'équipement nécessaires aux travaux de remplacement du système de balisage lumineux des pylônes de télécommunications sur multi-sites, QC. Le projet devra être exécuté conformément au devis et aux dessins à l'appui, et il sera assujéti aux modalités du contrat.

En général, le travail en vertu du présent contrat se compose de, mais ne sera pas nécessairement limité aux éléments suivants :

- 1) Démantèlement des câbles, des boîtes de jonctions, des feux de balisages existants à remplacer, et autres éléments du système qui ne sont plus requis, incluant le transport hors du site de tous les matériaux et équipements;
- 2) Fourniture et installation du nouveau système de balisage à DEL incluant les câbles, les boîtes de jonction, les feux de balisage, les panneaux de contrôle et tout autre équipement requis au bon fonctionnement du système.
- 3) Lorsque requis, effectuer les tranchées nécessaire à l'installation des câbles et remettre le terrain en bon état. (Voir les détails à la section 16106 ainsi qu'à l'annexe A)
- 4) Lorsque requis, fourniture et installation d'un pare-glace pour protéger les feux de balisage.

Bien noter : Les frais de déneigement si requis entre la route et les pylônes seront à la charge de l'Entrepreneur et devront être inclus dans la soumission.

LIEU DE TRAVAIL, EMBLEMMENT DES TRAVAUX ET LIEU DE LIVRAISON :

Multi-sites dans la région du Québec.



FAMILIARISATION AVEC LE SITE :

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, toutes les installations nécessaires, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être envisagée par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence concernant l'observation et la détermination appropriées des conditions applicables.

DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :

Date de début : Dès l'adjudication du contrat

Date d'achèvement : 23 décembre 2016

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :

Aucune.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

1. Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'agent des contrats, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Note : Tous cautionnements de soumission seront retournés à l'exception du cautionnement de soumission de l'adjudicataire (Soumissionnaire) qui sera retenu jusqu'à ce que les travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés par l'adjudicataire (l'Entrepreneur).



PERIODE DE QUESTIONS ET REPOSES:

Les soumissionnaires doivent noter que toutes questions concernant cet appel d'offre doivent être présentées **UNIQUEMENT** par écrit par courriel au plus tard **le mardi 13 septembre 2016, 14 h 00 (HAE)** à l'agent des contrats mentionné ici-bas. Le Ministère pourrait ne pas être en mesure de répondre aux questions présentées après cette date.

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Lynda Coulombe

Agent principal des contrats

Courriel : Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 993-2839